



PROJET « INVERSER LA DEGRADATION DES TERRES DANS LES COMMUNAUTES DE KARITE »

TERMES DE REFERENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE AUX COOPERATIVES AU MALI ET AU BURKINA

CONTEXTE

Créée en 2011, l'Alliance Globale du Karité (AGK) est une association industrielle à but non lucratif basée à Accra, au Ghana, qui compte plus de 667 membres de 38 pays, dont des marques de produits alimentaires et cosmétiques, des fournisseurs, des groupes de femmes et des organisations à but non lucratif. Grâce à des partenariats public-privé, l'AGK promeut la durabilité de l'industrie, les pratiques et les normes de qualité, ainsi que la demande de karité dans l'alimentation et les cosmétiques.

L'Alliance Globale du Karité (AGK) met en œuvre le projet: « Inverser la dégradation des terres dans les communautés de karité » au Burkina Faso et au Mali avec un financement reçu de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention. Le projet vise à accroître les pratiques agricoles agroforestières régénératives afin de restaurer les terres agricoles dont dépendent les femmes collectrices du karité et d'augmenter leur résilience économique et climatique.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra, une offre technique et une offre financière.

L'offre technique comprendra :

- a) Les pièces écrites, établies conformément aux spécifications techniques
- b) Toutes les pièces prouvant que le soumissionnaire possède les qualités requises pour mener à bien, les travaux objets du présent appel d'offres;
- c) Une garantie de soumission ;

Données particulières de l'offre

- **Pour la construction de 02 forages au Burkina et 03 au Mali**

Réalisation de forages équipés de pompe immergé avec installation solaire doté de robinet. Les profondeurs peuvent varier de 70 à 90m en fonction du niveau aquifère capté avec des débits allant de 1m³/h à 3m³/h.



L'ensemble des travaux objet du présent appel d'offre doit constituer :

- ✓ D'un développement et d'un pompage d'essai
- ✓ D'une analyse physico chimiques de l'eau
- ✓ De la construction d'une margelle
- ✓ De la fourniture et pose d'une pompe
- ✓ De la construction d'une superstructure

Cadre du devis estimatif

Nom du soumissionnaire : _____ Appel d'offres
n° _____

Travaux de réalisation de **3 forages au Mali et 2 au Burkina** équipés d'un système solaire automatique

N°	Désignation	Unité	Quant.	Prix unit.	Prix total
I	INSTALLATION DE CHANTIER - FRAIS GENERAUX				
I.1	Amenée, installation du chantier y compris aménagement des endroits pour stockage des matériaux et du matériel, baraquements servant de bureau, panneau de chantier, repli du matériel et tous les frais généraux de l'entreprise.	FF	1.00		
I.2	Etudes techniques d'exécution (plans d'exécution des ouvrages) et établissement de plans de recollement des ouvrages exécutés	FF	1.00		
Sous total frais généraux					

II	FORAGE				
II.1	Implantation géophysique	FF	1		
II.2	Montage et démontage de l'atelier	U	1		
II.3	Foration en terrain tendre dans les altérites en diamètre 9"7	ML	30		
II.4	Foration en terrain dur en diamètre 6"1/2	ML	50		
II.5	Alésage en terrain dur diamètre 10"12	ML	PM		
II.6	Fourniture et pose de PVC crépine diam 4"1/2 DN 115/125	ML	15		
II.7	Fourniture et pose de PVC plein diam 4"1/2 DN 115/125	ML	45		



N°	Désignation	Unité	Quant.	Prix unit.	Prix total
II.8	Fourniture et pose de PVC crépine diam 6"1/4 DN 150/165	ML	PM		
II.9	Fourniture et pose de PVC plein diam 6"1/4 DN 150/165	ML	PM		
II.10	Mise en place du massif filtrant	ML	18		
II.11	Mise en place du packer sur 1m	ML	1		
II.12	Cimentation sur 6m	U	1		
II.13	Fermeture de tête	U	1		
II.14	Bouchon de fond	U	1		
II.15	Développement air lift (mini 4heures)	U	1		
II.16	Essai de pompage 3 paliers en 4heures +remontée	U	1		
II.17	Analyse de l'eau (physico-chimique et bactériologique, avec arsenic et fluor) y compris toutes sujétions	U	1		
	Sous total Forage				
III	POMPE-POMPE IMMERGE SOLAIRE ET EQUIPEMENT ACCESSOIRES COMPLETS				-
III.1	Confection d'une margelle suivant plan d'exécution	U	1		
III.2	fourniture et pose d'une pompe immergée solaire hybride dry protection avec boitier de commande	U	1		
III.3	Fourniture et pose des panneaux solaire photo voltaïques de 250kwht	U	06		
III.4	Fourniture de câble immergée souple	ml	120		
III.5	Tube phd de 32 mm pn10	ml	100		
III.6	Accessoires de raccordement	ens	Ens		
III.7	Support métallique du poly tank et des panneaux solaire	ff	ff		
III.8	Fourniture du polytank de 5000L	U	01		
III.9	Robinet et vannes	ENS	ENS		
III.1	Sous total POMPE-POMPE IMMERGE SOLAIRE ET EQUIPEMENT ACCESSOIRES COMPLETS				
IV	AMENAGEMENT DE SURFACE ET DIVERS				



N°	Désignation	Unité	Quant.	Prix unit.	Prix total
IV.1	Aménagement en surface avec répartition suivant plan joint y compris toutes sujétions	FF	1		
	Fourniture et pose de panneau de signalisation du forage contenant toutes les informations techniques et caractéristique des ouvrages, les noms du Maître d'ouvrage, Bailleurs de fonds, logos, date de réalisation y compris toutes suggestions	U	2		
Sous total Aménagement					

TOTAL GENERAL HT-HD				
TVA (18%)				
TOTAL GENERAL TTC				

Fait à _____, le _____

**Arrêté le présent devis estimatif à la somme de :(en lettres)
FCA TTC**

Le soumissionnaire

Date cachet signature

- **MODELE DE GARANTIE DE SOUMISSION**



ATTENDU que (*Nom du soumissionnaire*), (ci-après désigné comme «le Soumissionnaire») a soumis son offre en date du (*date*) pour l'exécution des travaux de (*nature des travaux*), (ci-après désignée comme « l'Offre »),

NOUS (*Nom du garant*), ayant notre siège à (*Adresse*), (ci-après désigné comme « le Garant »), sommes tenus à l'égard de AGK, (ci-après désigné comme « le responsable du marché ») pour la somme de (*montant en chiffres et en lettres*) que le Garant s'engage à régler intégralement audit responsable du marché, s'obligeant lui-même, ses successeurs et assignataires.

Signé et authentifié par le Garant le (*date*).

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

1. Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité spécifiée par le Soumissionnaire sur le Modèle de soumission ; ou
2. Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par le responsable du marché pendant la période de validité :

a) manque à signer ou refuse de signer le Marché, alors qu'il est requis de le faire;

Ou

b) manque à fournir ou refuse de fournir la Garantie de bonne exécution, comme prévu dans les Instructions aux Soumissionnaires de l'appel d'offres;

Le Garant s'engage à payer au responsable du marché un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le responsable du marché soit tenu de justifier sa demande étant entendu toutefois que, dans sa demande, le responsable du marché notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelles (s) conditions (s) a (ou ont) joué.

La présente garantie demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres; toute demande du responsable du marché tendant à la faire jouer devra parvenir au Garant avant la fin de ces trente jours.

Alliance
Globale du
Karité



(Signature du Garant)

Soumission d'une demande de devis

Les prestataires de services doivent soumettre leurs offres par courrier électronique, à l'attention de Agathe Agbeshie, à l'adresse a.agathe@globalshea.com, au plus tard le **06 Mars 2024 à 12h**

NB : Veuillez préciser dans quel pays vous désirez postuler.